

Département GARD

Commune AIGUES-MORTES

Arrondissement NIMES

Canton Ch.l.c.

MONUMENT Chapelle des Pénitents gris

Situation exacte parcelle n° 755 section E (dite de la ville fauille n° 2)
Rue Paul Bert

PROPRIETAIRE Confrérie des Pénitents gris

Adresse

Profession

NATURE DE LA PROTECTION PROPOSEE Classement - déjà inscrit sur l'inventaire
Etendue ensemble supplémentaire des Monuments Historiques par
arrêté en date du 4 juin 1926

EPOQUES DE CONSTRUCTION XVII^e siècle

ETAT DE CONSERVATION Mauvais - désordres dus à l'humidité

Réparations à prévoir d'urgence

muris bois d'eau

Estimation globale de ces réparations

100.000 f

Crédit d'entretien nécessaire

Le propriétaire consentirait-il au classement ? OUI

RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES GOIFFON (Abbé) Monographies paroissiales..., p.271-272. - TEISSIER (Dr Eugène) ; Choses d'Autrefois : une vieille chapelle de Pénitents, à AIGUES-MORTES - Nice, impr. de l'Eclaireur de Nice, 1929, In-16, 113 pages.

DOCUMENTS GRAPHIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES CONNUS

HISTORIQUE La confrérie des Pénitents gris d'Aigues-Mortes aurait été fondée au début du XV^e siècle (en 1400, selon la tradition). Une chapelle fut élevée dès cette époque sur l'emplacement de la chapelle actuelle en bordure du couvent des Cordeliers. Elle est détruite en 1575, lors des troubles des guerres de Religion. En 1605, construction d'une nouvelle chapelle, consacrée en 1611. Ce qui semble confirmé par l'inscription du portail : HIC DEUS EST NESCIS ? CREDO/NAM NESCIA MENS EST NOSTRA DEI AST/INTRA, PERCIPE TUNCQUE SCIES 1605 ou 1607. En 1676, la confrérie décide de rehausser la toiture de "neuf ou dix pans", soit environ 2,25 m à 2,50 m. Mais la façade occidentale n'étant pas assez solide pour supporter ce poids supplémentaire, il s'avéra nécessaire, après vérification par Armand, maçon de Montpellier "d'en rebâtir un autre de trois pans d'épaisseur et revêtu par dehors de pierre de taille avec deux avances sur le côté". En 1699-1700, construction du corps de bâtiment abritant l'escalier et la tribune Nord. En 1793, tout le mobilier est détruit, excepté le maître-autel avec son retable ; en 1802, reconstruction du clocher. La confrérie s'était placée sous le vocable des "cinq plaies de Notre Seigneur Jésus-Christ" ; son emblème représentant un coeur percé d'une flèche et cantonné des pieds et des mains stigmatisés, figure au fronton de l'église et sur de nombreux objets mobiliers (en particulier une console XVIII^e) avec des variantes qui seront données ci-dessous.

DESCRIPTION - Eglise approximativement orientée ; vaisseau unique plafonné ; chevet plat. Au nord un corps de bâtiment en appentis contre le mur de l'église comprend, au rez-de-chaussée, un couloir reliant la porte d'entrée et un escalier menant aux tribunes, à la sacristie ; à l'étage, une tribune ouvrant sur la nef par deux baies en anse-de-panier. Elévation intérieure Nord, percée dans sa partie haute des deux baies en anse-de-panier de la tribune Nord. Les élévations latérales sont rythmées par des pilastres corinthiens avec morceaux d'entablement prolongeant l'ordonnance du retable ; cette composition paraît recevoir partiellement les archivoltes qui décorent les parties hautes des élévations. Tribune découverte à l'entrée du vaisseau. Mur Est, entièrement couvert par le retable du maître-autel. Elévation antérieure en pierre de taille (appareil à alternance d'assises régulière), couronnée par un fronton triangulaire et un clocher mur à une baie ; portail à encadrement de pilastres, surmonté d'un fronton brisé et d'un édicule à niche (avec statue du Christ, moderne). Escalier en pierre, tournant autour d'un jour rectangulaire ; quatre volées, rampe d'appui à balustres de pierre. Deuxième escalier dans une tourelle en surplomb sur cul-de-lampe mouluré à l'angle Nord-Ouest de l'église menant aux toitures et au clocher ; escalier en vis, couvert d'une petite coupole de pierre (non photographiable) ; cette tourelle est en partie dissimulée par la cage du premier escalier.

Date : 15 janvier 1974

Signature : *J. Louis*

ne rien coller sur
cette fiche

La chapelle construite en 1611 semble avoir été un édifice encore plus modeste que l'édifice actuel. Beaucoup plus bas que l'édifice actuel, la surélévation de 1676 est confirmée par le changement de matériau dans l'appareil de l'élévation Sud, à 3 m environ du couronnement de l'élévation. La date de 1605 ou 1607 inscrite au portail principal n'est probablement qu'un remploi, le portail actuel étant trop vaste pour s'inscrire dans la façade primitive.

On trouve des dispositions très voisines à la chapelle de la confrérie des Pénitents blancs : vaisseau unique bordé par un corps de logis en appentis comportant un escalier et des tribunes.

OBJETS MOBILIERS classés le 30 septembre 1911

Autel, par Pierre-Antoine Rozier, marbrier à Montpellier ; commandé par la confrérie le 21 septembre 1738. Marbre blanc de Carrare et marbres polychromes.

Retable, par Jean Sabatier, sculpteur à Montpellier, commandé par la confrérie le 1^o octobre 1687.

extrait du Canton "d'Aigues-Mortes"
Commission Régionale d'Inventaire
du Languedoc-Roussillon.

RECENSEMENT des EDIFICES ANCIENS de la FRANCE

Département G A R D

Commune AIGUES MORTES

Édifice Chapelle des Pénitents Gris

*Chapelle
24-11*

Documents annexés

Fiches 1

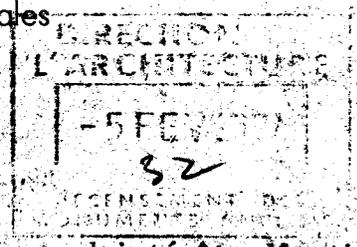
Photographies 18

Plans 1

Cartes Postales

Dessins

Divers



Avis de l'Architecte en Chef

La chapelle des Pénitents Gris présente un très grand intérêt, dû principalement à l'homogénéité de l'édifice et de tout ce qu'il contient, parfaitement ordonné autour du magnifique retable dont la conservation doit être assurée de façon urgente.

Avis très favorable du classement en totalité.

Jean-Pierre DUFOIX

Architecte en Chef

des Monuments Historiques

8 bis, rue Roudil

34000 MONTPELLIER - Tél. 92.39.46

J.P. Dufoux

Avis du Conservateur Régional des Bâtiments de France

Avis très favorable au classement

André Gely

Avis de l'Inspecteur Général sur la protection à prévoir

L'intérêt de l'édifice réside dans sa façade ouest qui s'intègre bien dans la ville ancienne et surtout dans les dispositions intérieures qui servent de cadre au retable d'une qualité très exceptionnelle. L'édifice est de plus un témoin de l'histoire religieuse de notre pays où les confréries jouaient un rôle important dans l'évolution du sentiment religieux. Nous estimons qu'en raison des dimensions modestes de cet édifice sa protection dans son entier doit être assurée en fonction des exigences de celles de son retable à savoir par le Classement parmi les Monuments Historiques.

Paris, le 19 Février 1974

141

DELEGATION PERMANENTE

DE LA

COMMISSION SUPERIEURE

DES

MONUMENTS HISTORIQUES

-:-:-:-:-

Séance du 11 mars 1974

PROCES - VERBAL

=====

II - MESURES DE PROTECTION

Rapporteurs : MM. FROIDEVAUX, VITRY, SONNIER, MONNET,
VASSAS, HERMITE et Melle de MAUPEOU.

Sur proposition de ses rapporteurs et après examen, la Délégation Permanente donne un avis favorable aux mesures de protection suivantes concernant les édifices ci-après désignés :

A) CLASSEMENTS PARI MI LES MONUMENTS HISTORIQUES

Allier - MOULINS - Maison 25, rue de Decize (jardin d'hiver en totalité)

voir Inscriptions

Gard - AIGUES-MORTES - Chapelle des Pénitents gris (en totalité), déjà inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 4 juin 1926.

Gard - SAINT-PAULET-DE-CAISSON - Chartreuse de Valbonne (ensemble des façades et toitures et galeries des grand et petit cloîtres). L'église, les chapelles avec leur portail d'entrée situées en avant de l'église à l'ouest, le vestibule et l'escalier ont été classés parmi les Monuments Historiques par arrêté du 4 mars 1959, les autres parties de la chartreuse ayant été inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 23 mars 1959.

Jura - DOLE - Quartier Bernard - Pavillon des officiers (façade principale sur rue ornée de sculptures) déjà inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 24 octobre 1929.

voir Inscriptions.

.../...

COMMISSION SUPERIEURE

DES

MONUMENTS HISTORIQUES.

SEANCE DU 22 AVRIL 1974

PROCES-VERBAL

Finistère - PLOUNEVENTER - Kergroas - Vestiges gallo-romains
de Kerilien - Théâtre et autres substructions.

Haute-Garonne - TOULOUSE - Purpan - Amphithéâtre gallo-romain -
déjà inscrit sur l'Inventaire Supplémentaire
des Monuments Historiques, par arrêté du
9 février 1927.

Nord - BAVAY - Rue St-Maur - Hypocauste romain

Sarthe - AUBIGNE-RACAN - Ferme de Cherré - Parcelles 66,67,69,
109,110,111, 289, 293, sections N et O,
contenant des monuments gallo-romains.

Haute-Savoie - ANNECY - Angle du Chemin de Bel Air et du
Boulevard de la Rocade, Sarcophage gallo-
romain.

Haute-Vienne - LA CHAPELLE-MONTBRANDEIX - Landes de Pierres
Blanches, Les Varognes.
Gisement gallo-romain des Couvents.

Val-d'Oise - VILLIERS-LE-BEL - 2 rue Jules Ferry -
Puits gallo-romain

Ille-et-Vilaine - SAINT-COULOMB - Les Murs, La Janaie du Petit
Meinga - Retranchement de l'âge du fer de
la pointe du Meinga.

La Commission Supérieure estime toutefois qu'une mesure
d'inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments
Historiques est suffisante pour les vestiges suivants :

Gard - GAUJAC - Saint-Vincent - Oppidum pré-romain et gallo-romain.

Lozère - LE ROZIER-BROUILLET - Atelier de céramique sigillée.

Lozère - SAINT-MAURICE-DE-VENTALON - La Croix de Berthel -
Gisement gallo-romain en relation avec des
exploitations minières.

B) - MONUMENTS HISTORIQUES :

Rapporteurs : MM. BROIDEVAUX, VITRY, MONNET, HERMITE, ESTERLE,
PIREVOST-MARCILHACY.

Conformément à la proposition de ses rapporteurs, la
Commission Supérieure des Monuments Historiques donne, après
examen, un avis favorable au classement parmi les Monuments
Historiques des édifices ou parties d'édifices ci-après
désignés :

Allier - MOULINS - Maison 25 rue de Decize (jardin d'hiver en
totalité).

Par ailleurs, les façades et les toitures de l'immeuble
seront inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des
Monuments Historiques.

- Calvados - FALAISE - Hôtel Saint-Léonard - 12 rue Victor Hugo -
(façades et toitures, salon et salle à manger au
rez-de-chaussée avec leur décor), les façades et
les toitures, ainsi que la terrasse sur la vallée,
étant déjà inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire
des Monuments Historiques par arrêté du 5 janvier
1968.
- Creuse - LUPERSAT - Eglise (en totalité), déjà inscrite sur
l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques
par arrêté du 22 juillet 1925.
- Gard - AIGUES-MORTES - Chapelle des Pénitents gris (en totalité)
déjà inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des
monuments Historiques par arrêté du 4 juin 1926.
- Gard - SAINT-PAULET-DE-CAISSON - Chartreuse de Valbonne
(ensemble des façades et des toitures et galeries
des grand et petit cloîtres). L'église, les chapelles
avec leur portail d'entrée situées en avant de
l'église à l'ouest, le vestibule et l'escalier ont
été classés parmi les Monuments Historiques par
arrêté du 4 mars 1959, les autres parties de la
chartreuse ayant été inscrites sur l'Inventaire
Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté
du 23 mars 1959.
- Jura - DOLE - Quartier Bernard - Pavillon des officiers
(façade principale sur rue ornée de sculptures)
déjà inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire
des Monuments Historiques par arrêté du 24 octobre
1929.

Par ailleurs, seront inscrites sur l'Inventaire
Supplémentaire des Monuments Historiques les autres façades
et toitures de ces pavillons ainsi que l'escalier intérieur
avec sa rampe en fer forgé.

- Lot - CAVAGNAC - Eglise (en totalité), l'abside et les deux
colonnes situées à l'entrée du chœur étant déjà
classées parmi les Monuments Historiques par
arrêté du 3 juillet 1925.

- Lot - SENIERGUES - Eglise (en totalité)

Compte tenu à la fois de l'intérêt présenté par
l'édifice et des possibilités financières très
réduites de la commune pour les travaux nécessités
par la restauration de cet édifice, et auxquels
d'ailleurs le département apportera sa participation.

Cette église est déjà inscrite sur l'Inventaire
Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté
du 18 mai 1925.

CHAPELLE DES PENITENTS GRIS

Façade



GARD



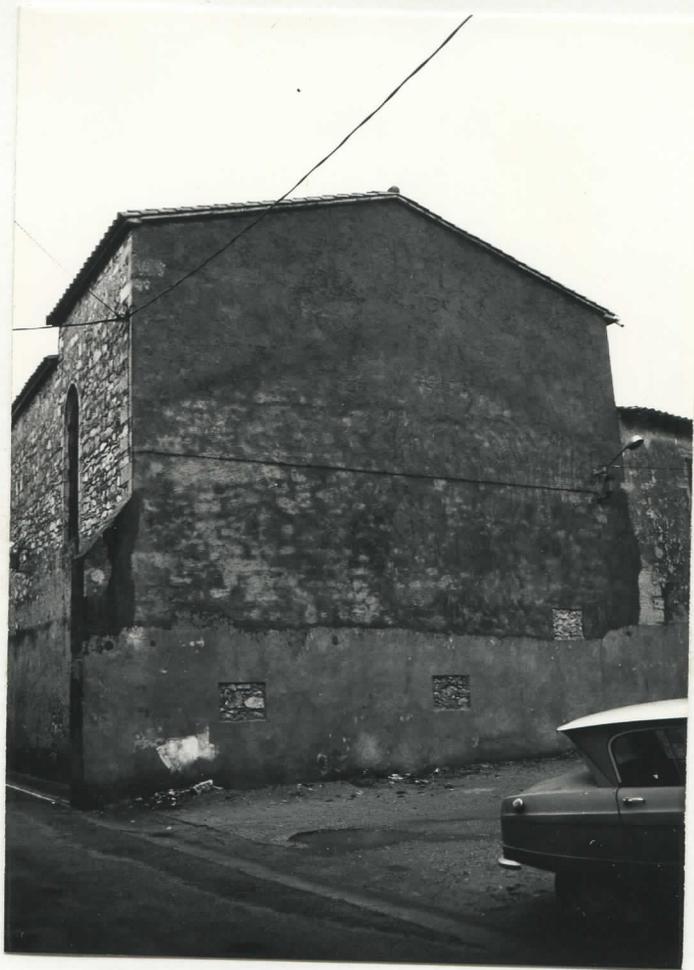
AIGUES MORTES



CHAPELLE DES PENITENTS GRIS



Chevet



G A R D

AIGUES MORTES

CHAPELLE DES PENITENTS GRIS

Côté Sud



G A R D

AIGUES-MORTES

CHAPELLE DES PENITENTS GRIS

Nef côté Sud



G A R D

AIGUES MORTES

CHAPELLE DES PENITENTZ GRIS

Escalier



CHAPELLE DES PENITENTS GRIS

Nef



CHAPELLE DES PENITENTS GRIS

Tribunes

